

Le 24 juillet 1775 – Maillart-Dumesle à Poivre

Un manuscrit des Archives départementales d'Eure et Loir. Fonds Grandet-Bailly, cote 15J33.

Cette lettre est un brouillon, on ne peut être certain que ce soit la version définitive.

Décompte des muscadiers et gérofliers à différentes époques pour conclure à une saine gestion.

Doit être n°10

Au Port-Louis Isle de France. Le 24 juillet 1775

Je remarque, Monsieur, que dans le Mémoire intitulé *Examen de l'administration de MM. Desroches et Poivre*, il est dit, art.5, section 1^{ère}, qu'un procès-verbal du 8 octobre 1772, signé de M. le Ch. de Ternay et moi, atteste qu'à cette époque il y avait dans le seul Jardin de Monplaisir, 81 pieds de muscadier et 70 gérofliers.

Je vous ai écrit le 1^{er} juillet dernier que j'avais remis ce jardin à M. Provost, le 30 septembre 1774, avec 4 plants d'épicerie de plus que vous ne m'en aviez laissés. Et d'après ce que dit le procès-verbal du 8 octobre 1772, nous ne sommes pas d'accord.

Comme je ne veux rien vous laisser à désirer ni à répliquer sur cette affaire, je vous observe :

1°. que M. de Ternay et moi ne signâmes le procès-verbal du 8 octobre 1772 que pour la forme, que nous en rendîmes compte ainsi au ministre le 15 octobre 1772, et qu'il nous a répondu à cela le 11 décembre 1773.

2°. Que vous savez bien, Monsieur, que nous ne comptâmes pas les pieds d'épicerie, que vous saviez bien aussi que vous ne fîtes que nous faire promener dans le jardin, et que vous nous dîtes que ce que nous voyions était des épiceries, et que pour ma part enfin, je répondis que cela pourrait être ; sauf l'[?] et le rapport à espérer relativement aux différences de latitude, de sol et climat ; et que ma manière de dire vous témoignât que j'avais des doutes raisonnables sur le succès – je les conserve encore – après vous avoir observé tout cela en passant. Je pourrais vous dire qu'il se peut que vous ayez mal compté les pieds restant et qu'il en restait moins qu'en porte le procès-verbal. Je le crois même. Mais pour couper court à toute difficulté, j'accède¹ aux quantités portées dans le procès-verbal du 8 octobre 1772, que vous avez sans doute emporté en original, sans le faire enregistrer, car je n'ai jamais pu le trouver ici dans les papiers de l'intendance ni dans ceux du contrôle.

Ainsi donc vous avez laissé 81 muscadiers et 90 gérofliers.

Donc vos calculs sont remplis, nous voila d'accord, cela vaut mieux que de batailler avec vous sur des quantités quelconques, d'après les variations et les ambiguïtés perpétuelles, il faut sur cela redresser tous les calculs que je vous ai faits.

En voilà un nouveau qui sera le bon.

Muscadiers

Vous en avez laissé	81.
J'en ai envoyé à Cayenne	15
J'en ai remis à M. Provost le 30 sept. 74	58
C'est donc qui se sont évanouis entre mes mains	8.
Total égal	81.

¹ Accéder - Vx : acquiescer, consentir. (Robert)

Gérofliers

Vous en avez laissé	70.
J'en ai envoyé à Cayenne	13.
J'en ai remis à M. Provost le 30 sept. 74 39	52.
C'est donc qui ont eu le sort des 8 muscadiers	18.
Total égal	70.

Dont 10 que je connais morts pour avoir été par vous placés dans un lieu trop marécageux comme je vous l'ai observé dans ma lettre du 21 juin 1775.

Voilà donc du 8 octobre 1772 au 30 septembre 1774, faisant deux ans moins 8 jours, 8 muscadiers et 18 girofliers de moins que je n'en ai reçu. C'est-à-dire 26 pieds d'épicerie en total. Voyons la suite.

Muscadiers

J'ai remis à M. Provost	58.
Il en remet à M. Céré le 21 mai 1775	48.
C'est donc 10 de moins qu'il a remis.	

Gérofliers

J'ai remis à M. Provost le 30 septembre 1774	39.
Il en remet à M. Céré le 21 mai 1775	38.
C'est donc 1 de moins.	

C'est-à-dire 11 plants d'épicerie de moins en total dans l'espace de 8 mois moins 8 jours.

Vous conviendrez que 26 en 2 ans ne sont pas pire que 11 en 8 mois. Et puisque là je n'ai pas été plus maladroit ou plus malheureux que M. Provost qui assurément selon vous-même s'y entend puisque c'est lui que vous avez chargé de l'introduction des épiceries.

Il me reste encore un petit calcul à vous remettre sous les yeux concernant M. Céré en qui vous avez placé votre confiance pour lui faire confier le soin du jardin du Roi.

Muscadiers

Il avait eu en octobre 1772, noix muscades : 55 levées + 100 germées :	155.
En juin 1775, il lui reste :	29.
Morts par conséquent	126.

Gérofliers

En octobre 1772, il avait 6 dont 3 poussant à merveille	6.
En juin 1775, il lui reste pieds de giroflier	2.
Morts par conséquent les 2/3	4.

C'est-à-dire 130 morts sur 161, le tout en 2 ans neuf mois.

Tous les plants en graines que vous avez distribués aux habitants ont essuyé une diminution encore plus considérable en général.

Vous voyez par là que personne n'a rien à me reprocher, on le ferait au surplus que je m'en inquiérais fort peu parce que je n'ai rien à me reprocher moi-même.

~~J'ai l'honneur d'être avec un parfait attachement, Monsieur, etc.~~

[La formule de politesse finale a été rayée et la lettre se poursuit sur deux pages par la critique des quantifications trop vagues employées par Poivre et Commerson : *à-peu-près, environ, peut-être, près d'un millier, douze ou treize, quelques, ...*]

* * *